



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Creation

Question écrite n° 48456

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la baisse des créations d'entreprises dans le département de la Seine-Maritime. Alors que ce département connaît un taux de chômage élevé puisqu'il est environ de deux points supérieur à la moyenne nationale, les statistiques récentes de l'INSEE font apparaître qu'en 1996, le nombre de créations d'entreprises y a baissé de 10 %. En effet, alors qu'en 1995 le nombre d'entreprises créées était de 3 840, il n'a été que de 3 452 en 1996 les créations nettes étant 1 836 contre 2 163 en 1995. Cette situation touche tout le département, notamment la région havraise, où la tendance des créations nettes est à la baisse depuis trois ans. Ces chiffres n'étant pas bons en dépit des efforts déployés par les collectivités locales et les organismes spécialisés, il lui demande si l'État ne pourrait pas prendre des mesures aptes à inverser la tendance actuelle. À cet effet, il constate que, si les créations d'entreprises se développent avec la tendance économique générale, l'État pourrait, par des mesures fortes : simplifications administratives, aides aux créateurs, allègements fiscaux..., recréer un climat favorable à une reprise de l'initiative privée.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48456

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 780